

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES



BRETAGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°6 du 27 Avril 2000 - 2 pages

Cultures Légumières

ARTICHAUT

PUCERONS

COTES D'ARMOR

Le niveau des populations de pucerons verts est en hausse dans quelques parcelles sans pour autant atteindre les seuils de traitement.
Le parasitisme est très actif, le nombre de pucerons momifés ou mycosés est en progression.
Il est inutile d'intervenir contre les pucerons car les populations sont très bien contrôlées par la faune auxiliaire.

FINISTERE

Dans l'ensemble des parcelles, le niveau des populations de pucerons verts reste faible.
Quelques pucerons noirs ont été observés sur des plants isolés dans une parcelle.
Des pucerons parasités par des champignons entomophtorales ou des micro-hyménoptères sont toujours observés.
Il est inutile d'intervenir contre les pucerons car les populations sont très bien contrôlées par la faune auxiliaire.

ILLE ET VILAINE

Les populations de pucerons verts restent stables.
Le parasitisme est toujours présent (pucerons momifés et pucerons mycosés).
Il est inutile d'intervenir contre les pucerons car les populations sont très bien contrôlées par la faune auxiliaire.

POMME DE TERRE

MILDIOU

COTES D'ARMOR

Nouveaux cas de mildiou dans des parcelles débâchées à Loguivy de la Mer, à Lanmodez et à Buguéles.
De nouvelles contaminations se sont produites le week-end dernier et compte tenu des conditions climatiques prévues pour les jours à venir, il y a un risque de nouvelles contaminations et de développement de la maladie.
Poursuivez le débâchage des parcelles les plus avancées.
Aussitôt après le débâchage, réalisez un traitement avec un fongicide de contact.
N'utilisez que des fongicides de contact en raison du risque possible de résistance pour les autres matières actives lorsque le mildiou est présent.
Dans les parcelles où il y a des symptômes déclarés, renouvelez le traitement 3 jours plus tard avec un contact (SAGITERRE ou OHAYO à 0,4 l/ha, BRESTAN 10 à 2 kg/ha ou TOPMIL FLO à 3 l/ha) ou un pénétrant (REMILTINE à 2,5 kg/ha, MISTEL GD à 2,1 kg/ha, AVISO DF à 2,5 kg/ha, DIAMETAN à 2,5 kg/ha, VIGNOR 2 à 2 l/ha, FULVAX à 2,5 kg/ha, FULVAX 2000 à 1,7 kg/ha, SARMAN M à 1,7 kg/ha, ROMENIL à 2 l/ha) ou ACROBAT M à 2 kg/ha ou TATTOO C à 2,7 l/ha.



Prochain numéro le 4 Mai 2000

Service Régional de la Protection des Végétaux
B.P. 60116
35701 RENNES CEDEX

Situation sanitaire mildiou des parcelles de pommes de terre suivies dans le Finistère et les Côtes d'Armor.

Région \ Classe		1 Pas de symptômes	2 Qq symptômes, pas de foyer	3 Foyer (s) constitué (s)
Côtes d'Armor (22)		Très Nombreuses parcelles	Quelques parcelles	Quelques parcelles
29	St Pol de Léon	Très nombreuses parcelles	Aucune parcelle	Aucune parcelle
	Le Conquet-Ploudalmézeau	Très nombreuses parcelles	Aucune parcelle	Aucune parcelle



Artichaut :
Peu de pucerons

Pomme de terre :
Mildiou risque important

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rennes
Directeur gérant : P.BLANCHET
Publication périodique C.P.P.A.P n°528 AD
ISSN n°1167-2382
Tarif Courrier 555 Frs - Fax 655 Frs



FINISTERE

Aucun symptôme de mildiou n'a été observé. D'importantes contaminations se sont produites le week-end dernier et compte tenu des conditions climatiques prévues, il y a un risque de nouvelles contaminations et de développement de la maladie.

Poursuivez le débâchage des parcelles les plus avancées.

Aussitôt après le débâchage, réalisez un traitement en appliquant les préconisations énoncées pour les Côtes d'Armor.

Dans les parcelles cultivées sans bâche dont la hauteur de végétation est inférieure à 30 cm, réalisez un traitement avec un fongicide pénétrant ou un translaminaire en l'absence de symptômes ou un fongicide de contact en présence de symptômes.

Dans les parcelles dont la végétation est développée (supérieure à 30 cm) et si elles sont indemnes de mildiou, on pourra utiliser un fongicide systémique : PULSAN à 2,5 kg/ha, SIRDATE P à 2,5 kg/ha, TRECATOL à 2,5 kg/ha ou ACYLON P à 2 kg/ha.

Les traitements sont à renouveler :

- 7 jours après l'application d'un fongicide pénétrant.

- 10 jours après l'application d'ACROBAT M, TATTOO C, TRECATOL ou ACYLON P.

- 12 jours après l'application de PULSAN ou de SIRDATE P.

Les délais d'emploi avant récolte sont les suivants :

REMILTINE, ACROBAT M, SAGITERRE et OHAYO : 7 jours

ACYLON P : 15 jours

TATTOO C, BRESTAN et TOPMIL FLO : 21 jours

PULSAN, TRECATOL et SIRDATE P : 30 jours.

PUCERONSDEL'ARTICHAUT

Depuis 9 ans, un suivi hebdomadaire des populations de pucerons de l'artichaut (pucerons verts et pucerons noirs) et des auxiliaires est effectué. L'objectif est de gérer au mieux les attaques parasitaires à l'aide de traitements limités, respectueux de l'environnement et de la sécurité alimentaire.

Principe du suivi

*Le suivi des populations d'**Aphis fabae** (puceron noir), de **Capitophorus horni** (puceron vert) et de leurs auxiliaires, est réalisé dans 7 parcelles des Côtes d'Armor, 3 parcelles en Ille et Vilaine et une dizaine dans le Finistère, de façon hebdomadaire du mois de mars au mois de novembre. Dans chaque parcelle 20 artichauts répartis selon un schéma en U sont observés et notés.*
Pour chaque plante, les pucerons, les prédateurs (coccinelles, syrphes, chrysopes...) et les pucerons parasités par des micro-hyménoptères ou des champignons entomophthorales sont dénombrés sur une feuille jeune, une feuille âgée et sur un capitule lorsqu'il est présent. Si le nombre total de pucerons verts ou de pucerons noirs présent sur les 20 artichauts est dangereux pour la vigueur des plants ou si de nombreux capitules sont colonisés par des pucerons noirs, un traitement chimique de la parcelle est préconisé. De plus, si l'ensemble des parcelles d'une même zone de production sont fortement infestées, le traitement est généralisé.

Des résultats encourageants

Depuis 1996, les populations de pucerons verts et de pucerons noirs ont dans l'ensemble régressé, les populations de pucerons verts sur les 40 feuilles notées dépassant rarement 200 individus et celles des pucerons noirs dépassant rarement 50 individus. Cette diminution des effectifs a permis de réduire le nombre de traitements préconisés. Jusqu'en 1996, le nombre de traitements insecticides annuels préconisés pour la zone de production des Côtes d'Armor était de 3 en moyenne. En 1996, il n'était que de 2 et nul pour 1997 et 1998 (cf graph).
Cette réduction effective du nombre de traitements a permis le retour progressif des prédateurs qui avaient plus ou moins disparus par cause des traitements systématiques. Cet équilibre ravageur-prédateur retrouvé est à nouveau très intéressant pour la gestion des populations estivales des pucerons.
Le parasitisme lié aux micro-hyménoptères et aux champignons entomophthorales a toujours été présent depuis 1991 et ne semble pas avoir évolué de façon caractéristique. Dans le climat breton, ils permettent, si les conditions climatiques sont favorables, une bonne régulation des populations de pucerons parfois importantes à la sortie de l'hiver et au début du printemps.

Ces résultats obtenus ces dernières années en suivant les avertissements agricoles, sont très intéressants. Ils montrent l'intérêt d'un suivi régulier des populations de pucerons et de leurs auxiliaires pour la pratique d'une lutte raisonnée.

Traitements préconisés pour la zone de production des Côtes d'Armor depuis 1991.

